

**Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la pétition intitulée: «Pour le soutien de la Ville de Genève au Théâtre de Carouge».**

**Rapport de M. Jean-Marc Froidevaux.**

La pétition a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des pétitions en date du 17 décembre 2005. Le 9 janvier 2006, cette dernière l'a réacheminée vers la commission des arts et de la culture. Cette pétition a été examinée par la commission des arts et de la culture lors de ses séances des 9 février, 2 mars et 23 mars 2006, sous la présidence de M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel. Les notes de séances ont été prises par M<sup>mes</sup> Laurence Schmidlin et Vjosa Gervalla, que le rapporteur remercie vivement.

**Texte de la pétition**

(Voir annexes.)

**Séance du 9 février 2006**

*Audition des représentants des pétitionnaires*

Les pétitionnaires étaient représentés par M. Fredenreich, rédacteur de *Scène Magazine*, M. Laplace, écrivain et auteur de théâtre, M. Baertschi, président de la commission des finances de la Ville de Carouge, M<sup>me</sup> Lammar, conseillère municipale carougeoise, M<sup>me</sup> Boisset, membre de la commission des beaux-arts de la Ville de Carouge, M. Polli et M. Roehrich, abonnés du Théâtre de Carouge.

Les pétitionnaires rapportent que le retrait de la Ville de Genève dans le subventionnement du Théâtre de Carouge – Atelier de Genève a été ressenti largement par tous comme un désaveu, ce d'autant plus que cette scène, dès sa création en 1957, a bénéficié du soutien de la Ville de Genève. Chacun la considère comme genevoise, au même titre que la Comédie avec laquelle elle procède de la même volonté de création théâtrale. Il est précisé que, en raison de leur importance culturelle, il s'agit là de deux théâtres qui ont une renommée romande et non pas communale. Pourtant, et sans l'avoir mérité, la décision de la Ville de Genève de se retirer du financement du Théâtre de Carouge laisserait à penser le contraire.

Les pétitionnaires membres du Conseil municipal de la Ville de Carouge rapportent combien la décision de la Ville de Genève a pesé dans le débat relatif à

l'adhésion ou non de la Ville de Carouge à la Conférence culturelle initiée par le Canton et la Ville de Genève, adhésion qui a finalement été refusée. Alors que la commission des beaux-arts carougeoise avait préavisé favorablement cette adhésion, la question s'est posée en séance plénière du degré de confiance que l'on pouvait faire à la Ville de Genève, en particulier au vu de la manière abrupte et surmédiatisée avec laquelle la Ville de Genève a mis un terme à son subventionnement. Il en est résulté que la Ville de Carouge a choisi alors de ne pas participer à la Conférence culturelle.

Pourtant, ainsi que l'observe un pétitionnaire, l'objet de la Conférence culturelle était d'apaiser les antagonismes culturels qui pouvaient se faire jour à l'occasion du développement des activités communales dans ce domaine de compétence et que, ici, plutôt que la recherche de la défense de la scène culturelle genevoise, c'est la rivalité de la Ville de Genève vis-à-vis de celle de Carouge qui transparait, au moment où le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève se trouve confié à M. Rochaix qui se trouve de la sorte privé des moyens dont il a besoin pour financer son projet. De la sorte, si le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève a à pâtir de cette situation, c'est la scène culturelle et théâtrale genevoise qui est perdante.

Au titre de la péréquation financière, les pétitionnaires rappellent que de nombreux contribuables carougeois paient une part très significative de leurs contributions publiques à la Ville de Genève et que, à cet égard, il n'est aucun illogisme ou aucune injustice à ce que la municipalité de Carouge bénéficie de l'aide de la Ville de Genève dans le cadre de sa politique culturelle qui profite très largement à tous.

Ils relèvent aussi à ce titre que l'intégration du contribuable Banque Pictet dans la commune de Carouge ne se fera qu'en 2007, si les travaux de construction sont menés à terme d'ici là, mais guère dès 2006 comme le prévoit la décision de mettre un terme au subventionnement du Théâtre de Carouge – Atelier de Genève, si bien que, là encore, la motivation fiscale souvent avancée ne paraît pas faire de cas de la règle théâtrale de l'unité de temps.

L'effort de la Ville de Carouge en faveur de la culture se monte à 6,86 millions de francs, ce qui représente environ le 10% de son budget. Le budget de fonctionnement du Théâtre de Carouge est de 1,2 million de francs annuellement et la Ville de Genève participe à ce budget à hauteur de 500 000 francs, la Ville de Carouge versant quant à elle 700 000 francs. La Ville de Carouge subventionne également le Théâtre des Amis à hauteur de 530 000 francs. De la sorte, sans le soutien de la Ville de Genève, ce serait le quart du budget culturel qui serait affecté au seul théâtre, ce qui n'est pas sans poser de problèmes compte tenu de la nécessaire diversité culturelle et de l'équilibre serein des efforts consentis en faveur de chacun des acteurs culturels.

Répondant aux questions des commissaires, un pétitionnaire, au-delà de la Conférence culturelle, observe que la question débattue aujourd'hui est l'occasion d'aborder le sujet de la coordination des scènes théâtrales genevoises et de s'interroger sur la nécessité prochaine d'avoir une seule infrastructure pour le théâtre à Genève, ce qui ne peut qu'en valoriser chacune des scènes. C'est, souligne ce commissaire, en ce sens que la pétition a été signée dans l'espoir que le débat, placé sous l'aspect économique, s'élargisse à sa vraie vocation culturelle.

### **Séance du 2 mars 2006**

#### *Audition du magistrat chargé du département des affaires culturelles*

L'intervention du magistrat est particulièrement orientée autour de la Conférence culturelle. Elle apparaît alors s'entreprendre autour des communes les plus intéressées, soit Plan-les-Ouates, Lancy et Meyrin. Ces communes ne sont toutefois pas encore totalement décidées, dans la mesure où chacune perçoit la conférence comme un instrument difficilement maniable en raison de son mode de fonctionnement. Le magistrat précise que, selon que la Ville de Carouge participe ou non à la Conférence culturelle, cela ne modifierait pas la décision prise de ne plus subventionner le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève, dans la mesure où cette conférence n'a pas pour vocation d'intervenir sur l'existant, mais exclusivement de financer des projets nouveaux.

Pour le magistrat, la priorité de la Ville de Genève en matière de théâtre procède de la réalisation de la Nouvelle Comédie, qu'il veut comme une scène phare à l'échelle de la francophonie. Cette ambition n'est à ses yeux pas compatible avec le subventionnement de deux théâtres au profil semblable. Pour la Nouvelle Comédie, il s'agira de «monter en puissance», ce qui commande déjà d'anticiper les surplus de coût qu'elle engendrera. Ainsi, dès maintenant, il faut rassembler les énergies à cette fin.

Aux yeux du magistrat, la continuité du Théâtre de Carouge – Atelier de Genève est dorénavant déjà de la responsabilité de la Ville de Carouge et de ses partenaires éventuels, sans que sa situation financière soit périlleuse au regard des surplus de recettes que la commune de Carouge est en droit d'attendre de certaines localisations.

### **Séance du 23 mars 2006**

#### *Discussion de la commission*

Le groupe socialiste fait part de sa désapprobation par rapport à la méthode mise en œuvre par la Ville de Genève à l'égard de l'institution qu'est le Théâtre

de Carouge – Atelier de Genève. Toutefois, il rappelle que le groupe socialiste avait, depuis plusieurs années, demandé que la Ville de Genève renonce à subventionner cette scène voisine.

Le groupe libéral rappelle que la Ville de Genève aime à répondre à chaque demande culturelle, mais qu'elle n'en a pas les moyens. En fait, disant cela, la Ville légitime sa propre politique qui consiste à dévaloriser ses richesses et à ignorer la demande de certains de ses contribuables qui, une fois sur le chemin du départ, deviennent des espèces de boucs émissaires des limites qui s'imposent à la Ville de Genève dans l'exécution de ses politiques. Si la Banque Pictet se trouve sur le départ, ce n'est pas faute pour elle d'avoir cherché un terrain en ville de Genève pour s'étendre, mais, confrontée à la volonté de la Ville de Genève de maintenir en l'état ses friches, elle n'a eu d'autre choix que de s'établir sur une autre commune.

Le groupe libéral déplore que la logique financière détermine la mise en œuvre d'une politique culturelle protectionniste. Si la culture n'est par nature pas attachée à la terre, il ne voit pas quel fruit la plus généreuse autorité subventionnante d'Europe pourrait cueillir d'une action qui se contraint dans les limites communales.

Pour le groupe Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), il se trouve que la Ville de Carouge est en mesure d'attendre de très importantes retombées fiscales de l'arrivée de la Banque Pictet sur son territoire. Ainsi, il ne fait guère de doute que cette commune dispose des moyens nécessaires pour assurer la pérennité de ses scènes de théâtre, ce dont le groupe se félicite. Quant au problème du rayonnement culturel, s'il est attendu de chacun d'y participer, c'est surtout au travers de la Conférence culturelle.

Le Parti du travail regrette vivement que la commune de Carouge n'ait pas voulu s'asseoir autour de la table de la Conférence culturelle. Ainsi, c'est surtout la Ville de Carouge qui défend une idée protectionniste de son environnement culturel, et la Ville de Genève, en retirant son subventionnement, ne fait que répondre à la vision de la culture que donne Carouge.

Le groupe socialiste imagine qu'une nouvelle répartition des charges en matière culturelle doit voir le jour entre les communes, singulièrement la Ville de Genève, et l'Etat. En cela, il trouve singulier que la commune de Carouge interpelle la Ville de Genève plutôt que l'Etat de Genève si elle a besoin d'un soutien complémentaire à sa politique culturelle.

Les groupes démocrate-chrétien, radical et Union démocratique du centre rappellent chacun que le montant demandé par la Ville de Carouge par la voie de la pétition est d'un demi-million, tandis que les recettes attendues de l'implantation de la Banque Pictet sur son territoire seront de plusieurs millions. En cela,

l'intervention de Carouge est difficilement soutenable, d'autant plus que cette commune a refusé de participer à la Conférence culturelle.

Les Verts affirment leur soutien au Théâtre de Carouge – Atelier de Genève et soulignent combien l'importance de cette scène participe à l'image qualitative de Carouge. Ainsi leur paraît-il fort naturel que cette commune préserve ce lieu et lui assure son budget qui n'est pas de la responsabilité de la Ville de Genève.

*Vote*

Par 11 oui (2 UDC, 1 R, 1 DC, 2 Ve, 2 S, 2 AdG/SI, 1 T) contre 3 non (L), la commission des arts et de la culture recommande le classement de la pétition «Pour le soutien de la Ville de Genève au Théâtre de Carouge».



DIRECTION GÉNÉRALE  
FRANÇOIS ROCHAIX

Madame Catherine Gaillard-lungmann  
Présidente du Conseil municipal de la  
Ville de Genève – Palais Eynard  
Rue de la Croix-Rouge 4

1204 GENEVE

Carouge, le 12 décembre 2005

Madame la Présidente,

Je me permets de vous envoyer par courrier séparé les 2'778 signatures des spectateurs qui ont signé la lettre de soutien adressée au Conseil municipal de la Ville de Genève. Cette démarche a été proposée lors des derniers spectacles du Théâtre de Carouge – Atelier de Genève. Je vous suis reconnaissant de bien vouloir en informer le Conseil municipal.

J'avais exprimé notre inquiétude à tous les conseillers municipaux, dans une lettre du 2 septembre dernier, lorsque nous avons appris que le Conseil administratif proposait de supprimer la subvention de la Ville de Genève à notre Théâtre.

Le Conseil municipal de la Ville de Carouge a récemment voté une subvention extraordinaire afin que nos activités ne régressent pas au cours de la saison 2006-07, dans le cas où le Conseil municipal de la Ville de Genève entérinerait la proposition de son Conseil administratif.

J'espère vivement que M. le Conseiller administratif Patrice Mugny tiendra sa promesse de continuer à soutenir notre Théâtre maintenant que la Ville de Carouge a fait le geste qu'il attendait. Cela, j'en suis convaincu, créera une situation positive pour les discussions sur la « conférence culturelle » dont je ne doute pas qu'elle est indispensable.

Dans l'espoir d'un vote favorable du Conseil que vous présidez et en vous remerciant de votre soutien, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes salutations distinguées.



François Rochaix

Ann. : La lettre de soutien  
L'explication aux signataires  
La lettre aux conseillers municipaux du 2 septembre 2005

Mesdames les Conseillères municipales  
Messieurs les Conseillers municipaux  
de la Ville de Genève

Carouge, novembre 2005

Lettre de soutien

Mesdames les Conseillères municipales,  
Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous tenons à exprimer notre stupéfaction devant la proposition que le Conseil administratif de la Ville de Genève vous a faite d'annuler la subvention de 500'000 francs qui est actuellement accordée au Théâtre de Carouge – Atelier de Genève. Nous comprenons qu'il est nécessaire de trouver des solutions pour que les autres communes participent aussi au financement des activités culturelles, mais il n'est pas acceptable que le Théâtre de Carouge devienne l'otage de ce débat. Il a une histoire de bientôt cinquante ans et compte parmi les premières institutions théâtrales de notre pays. Il ne doit pas être pénalisé par le fait qu'il n'est pas situé sur le territoire de la Ville de Genève grâce à qui, entre autres, il a pu vivre, grandir et rayonner jusqu'à aujourd'hui.

Les soussignés vous demandent instamment de ne pas donner suite à cette proposition injustifiée, mais au contraire de rétablir au Théâtre de Carouge le soutien de la Ville de Genève.

Nom et prénom	Adresse	Signature

**Merci de retourner cette liste avec les signatures (même incomplète) au Théâtre de Carouge – Atelier de Genève, 57 Rue Ancienne, 1227 Carouge avant le 5 décembre 2005.**

Cher public,

Comme vous l'avez certainement appris par les médias, le Conseil Administratif de la Ville de Genève propose au Conseil Municipal, dans son budget 2006, de supprimer, dès la saison prochaine, la subvention accordée au Théâtre de Carouge – Atelier de Genève. En fait, il s'agirait d'une tentative de coup de force envers les communes pour qu'elles participent davantage, aux côtés de la Ville et de l'État, au financement des activités culturelles. Notre Théâtre est ainsi pris en otage de manière tout à fait injustifiée dans un débat qui n'est pas directement le sien. La question de la conférence culturelle et du partage des charges entre les cantons, les villes et les communes est certes primordiale, mais nous refusons que cela se fasse sur notre dos. Le Théâtre de Carouge a bientôt 50 ans. Il compte parmi les institutions théâtrales importantes de la région. La saison dernière le nombre de spectatrices et de spectateurs a augmenté de 6 %. Au cours d'une saison, il emploie près de 150 collaborateurs, et il a à cœur de monter au moins 7 productions nouvelles. Il n'y a aucune raison que la Ville de Genève retire sa subvention sans concertation préalable et de manière tout à fait soudaine.

Même si la Ville de Carouge, dans un geste généreux de solidarité envers son théâtre, vient de nous accorder une subvention exceptionnelle pour éviter que le théâtre régresse la saison prochaine, nous mettons tout en œuvre pour empêcher cette coupe sombre et malvenue. Notre espoir réside dans le vote du Conseil Municipal de la Ville de Genève en décembre prochain. Nous vous invitons donc à signer la lettre de soutien qui lui est adressée, et à la faire signer à vos connaissances et amis, à votre famille, et de renforcer ainsi nos chances de succès.

Merci de tout cœur de votre soutien !

Le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève





DIRECTION GÉNÉRALE  
FRANÇOIS ROCHAIX

Carouge, le 2 septembre 2005

Cher Monsieur,

Vous avez appris comme nous que le Conseil Administratif de la Ville de Genève a décidé de proposer au Conseil Municipal « de renoncer à la subvention accordée au Théâtre de Carouge », et cela dès la saison 2006-07. C'est à ce sujet que je me permets de vous écrire.

Cette nouvelle nous a plongés dans l'incompréhension. Elle survient au moment où le Théâtre de Carouge recommence à se bien porter, où, après un changement de direction et d'orientation difficiles, la situation financière est assainie, l'appareil de gestion mis en place est transparent et efficace, l'impact artistique, culturel, politique et économique dans la région est fort. Ce renouveau porte ses fruits, et les objectifs formulés pour 2005 ont été atteints. Comme je l'ai communiqué largement avant ma prise de fonction, en 2002, le Théâtre de Carouge a besoin, pour assurer une programmation continue, d'une subvention d'au moins 4,5 millions de francs – ce montant est d'ailleurs plus modeste que le soutien dont bénéficient la plupart des scènes de même importance en Suisse romande et en Suisse allemande, sans parler de la France. Or, si le pire devait arriver, l'aide publique, de par la défection de la Ville de Genève, se réduirait à ce qu'elle était, à peu près, au début des années 80 !

Une des caractéristiques de notre Théâtre, qui est « un théâtre d'art à vocation populaire », est de faire travailler de nombreux artisans et artistes de la région, qu'ils soient comédiens, metteurs en scène, scénographes, techniciens, constructeurs, couturières, etc. C'est aussi pour cela que nous réalisons au minimum sept nouvelles productions par année. Nous atteignons un chiffre global tout à fait respectable de spectateurs (que j'espère encore pouvoir augmenter) : 43'374 la saison passée, une fréquentation moyenne de 91% dans la petite salle de 135 places et de 65,7% dans la grande salle de 450 places. Il est intéressant de noter que la moitié de nos abonnés habitent le territoire de la Ville de Genève. Il faut noter aussi que les dépenses que nous faisons pour notre production artistique sont à peu près équivalentes à celles du fonctionnement du théâtre. Je joins à ma lettre un tableau avec quelques chiffres qui vous permettront d'apprécier la marche et la situation de notre institution.

J.

Depuis ses débuts – Il y aura 50 ans en 2008 – le Théâtre de Carouge a été soutenu par la Ville de Genève, qui, après avoir été longtemps la première autorité subventionnante, est actuellement la troisième (avec 500'000 francs), derrière le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève (2,5 millions de francs) et la Ville de Carouge (745'000 francs – et la mise à disposition et l'entretien de notre grande scène, appelée la salle François-Simon). Si la Ville de Genève se retire brusquement, sans concertation préalable avec ses partenaires du Canton et de Carouge, elle va nous mettre dans une situation difficile, car c'est le nombre des productions et le volume de l'emploi qui vont inévitablement diminuer, notre infrastructure déjà très modeste ne pouvant être réduite, mes collaboratrices et collaborateurs dévoués étant surchargés.

Nous avons été étonnés par les deux arguments avancés, qui n'ont pas de rapport direct l'un avec l'autre. La lettre que nous a envoyée M. le Conseiller administratif Patrice Mugny parle de la nécessité « d'élaborer un budget prudent, limitant les charges » – pourquoi ces économies se feraient-elles au seul détriment du Théâtre de Carouge - Atelier de Genève ? Par ailleurs, nous avons pu apprendre par la presse, qu'il s'agirait d'une mesure à l'encontre de la politique fiscale de la Ville de Carouge. Le Département des affaires culturelles nous a assurés qu'il était pleinement satisfait du Théâtre et de ses activités. Il s'agit donc d'une mesure sur laquelle nous n'avons aucune prise directe et qui n'a rien à voir avec la qualité de notre travail. L'épée de Damoclès suspendue sur le Théâtre tomberait donc comme une conséquence du conflit entre les deux villes ! Vous comprendrez qu'il est difficile pour nous d'admettre cette « punition » imméritée, qui aura des conséquences non seulement pour notre théâtre et son public, mais aussi pour l'emploi dans les professions théâtrales.

J'espère que vous trouverez le temps et le loisir de venir nous voir ! En effet, je serais très heureux de vous inviter au premier spectacle de la saison, la création mondiale de *Petersbourg* de Manfred Karge, **le samedi 24 septembre prochain à 19 heures**. Vous aurez ainsi une idée et une belle démonstration de ce que peut être notre travail théâtral. La venue, à Genève, de l'homme de théâtre exceptionnel qu'est Manfred Karge, un des auteurs allemands les plus joués aujourd'hui, devrait enrichir sensiblement la vie théâtrale dans notre région, que ce soit pour le public ou les professionnels. À la fin du spectacle, qui dure moins de deux heures, je souhaite vous inviter pour un verre au bar, où, avec mon équipe, nous pourrions répondre à vos questions à propos du spectacle ou de la marche du Théâtre de Carouge – Atelier de Genève. Si cela vous convient, je vous prie d'appeler Nathalie ou Anne au **022 343 43 43** pour leur confirmer votre venue et pour que nous puissions vous réserver vos places.

Je joins à ma lettre le cahier de saison, un dépliant, qui vous informent sur le programme de la saison 2005/06, et un papillon qui présente *Petersbourg*.

Je suis bien sûr à votre entière disposition pour tous les renseignements dont vous auriez besoin. En espérant vivement que vous serez d'accord de maintenir dans le budget 2006 l'actuelle subvention que la Ville de Genève accorde au Théâtre de Carouge, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

François Roचाix

Annexes : Ment.